

- Entretien avec Michèle Le Gauyer-Rossi, chargée de mission à la Délégation interministérielle à la Famille
- Dans l'Aveyron, la MSA pilote le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
- Les familles prennent la parole dans le Maine-et-Loire
- Un atelier vidéo sur les relations parents-adolescents en Corrèze

Relations familiales

Soutenir la parentalité



Répondre à un
besoin concret
des familles

Communication, mission éducative, place du père, difficultés liées à l'adolescence, rôle des grands-parents...

Dans la structure familiale, les membres ont une place à trouver, des responsabilités à assurer, des préoccupations à partager, des interrogations à régler. Tout cela n'est pas toujours simple...

Lancés lors de la Conférence de la famille 1998, les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), ont pour objectif de les aider dans l'exercice de leur fonction parentale, avec une double préoccupation : permettre le développement des relations entre les parents, faciliter l'accès à l'information et favoriser le contact avec des professionnels. Explications et témoignages.



[INTERVIEW]



© Chantal Guennec

Mettre l'accent SUR parentales

Rencontre avec Michèle Le Gauyer-Rossi, chargée de mission à la Délégation interministérielle à la Famille.



Qu'est-ce qui a motivé la création des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ?

Michèle Le Gauyer-Rossi : La Conférence de la famille de juin 1998 a mis en avant la nécessité de conforter et d'aider les parents dans leur rôle éducatif, alors que la fonction parentale sans être remise en question se trouvait quelque peu malmenée. C'est ainsi qu'a été souhaitée la création des REAAP : pour répondre à un besoin concret des familles, redonner aux parents confiance dans leur capacités à assurer ce rôle parental et reconnaître – à travers le dialogue et l'échange – leurs savoir-faire d'éducateurs.

Comment a été mis en œuvre le dispositif ?

M.L.G-R. : Sa mise en place – en 1999 – a consisté d'abord, la première année, à dresser un état de l'existant aussi complet que possible compte tenu de l'étendue du champ des services à la famille et à la parentalité, en mettant en lumière les expériences innovantes d'ores et déjà conduites par différents partenaires. À partir de là, ont été formulées un certain nombre de propositions, pour renforcer les initiatives, les fédérer, en susciter de nouvelles, avec le souci constant de mettre en réseau les intervenants : parents entre eux tout d'abord, mais aussi parents et professionnels du champ social, éducatif, institutions, associations, etc., afin de mutualiser les pratiques, les connaissances et développer les synergies.

Être parent aujourd'hui... est-ce plus difficile que pour les générations précédentes ?

M.L.G-R. : « Être parent, c'est naturel, ça ne s'apprend pas... », entend-on souvent dire. Faux, rétorquent les spécialistes. Ce qui est naturel,



Être parent, c'est naturel, ça ne s'apprend pas...

c'est la parenté sur le plan de l'état-civil, non la parentalité. Un mot « inventé » dans les années 80 par des parents pour signifier leur responsabilité et le droit à l'initiative pour tout ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Il aura fallu une vingtaine d'années pour que le concept entre dans le vocabulaire commun et soit « officialisé » en inspirant les REAAP... même s'il n'existe toujours pas dans les dictionnaires courants. Qu'est-ce qu'exercer sa parentalité aujourd'hui ? C'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. Être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable. Cependant, l'évolution de la société, les mutations des structures familiales, les nouvelles définitions du rôle parental rendent parfois difficile l'exercice de cette parentalité et l'éducation des enfants.

« Il ne veut plus rien faire avec nous », « Il ne s'intéresse à rien, il ne respecte plus rien... », « Je ne sais



les compétences



© illustrations: Christophe Marchetti

plus à quel saint me vouer, je n'assume plus, je craque... » Témoignages de parents qui reconnaissent leur difficulté.

En mal de repères, on leur reproche d'être démissionnaires. Alors que beaucoup sont épuisés, en plein désarroi; désireux de bien faire, d'offrir à leurs enfants affection, épanouissement, perspectives d'avenir, ils agissent en fonction d'une image, celle de la famille idéale, harmonieuse. Ils culpabilisent, ont un sentiment d'échec, se posent des questions et ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître à une étape ou une autre du développement de leur enfant.

Les réseaux d'écoute et d'appui vont dans ce sens en mettant l'accent non plus sur les manques et les failles, mais sur les compétences parentales. Les parents sont réintroduits comme partenaires premiers, responsables et compétents. Une compétence qui tente d'être équitablement équilibrée entre le père et la mère.

Sur quels grands principes s'appuient les réseaux ?

M.L.G-R. : Ils doivent s'approprier les objectifs qui se dégagent de la charte élaborée par leurs initiateurs : s'adresser à toutes les familles, de tous les milieux sociaux et de toutes les origines culturelles (et pas seulement à telle ou telle catégorie confrontée à des difficultés particulières); s'efforcer de répondre à leurs besoins concrets et avant tout les conforter dans l'exercice d'une responsabilité éducative face à laquelle ils peuvent être désorientés; reconnaître et valoriser la compétence des parents (la majorité d'entre eux a sa propre manière d'assumer sa fonction éducative; il importe donc d'inciter au partage et à la confrontation d'expériences); s'appuyer sur l'existant, sur ce qui se fait, dans sa diversité, soit pour s'en inspirer, soit pour lui donner une impulsion nouvelle, avec le souci de créer un lien entre les diverses initiatives dans une dynamique de partenariat; participer à une animation partagée entre les parents et les initiateurs de l'action, avec les associations, services ou organismes dont les compétences sont complémentaires.

Quelles sont les actions répertoriées ?

M.L.G-R. : Elles sont extrêmement diversifiées selon leur localisation géographique, le public, le mode de fonctionnement... Mais on peut dégager des lignes-forces de typologie. Il s'agit de groupes de parole, de lieux de rencontres conviviales et/ou de débats (sur tel ou tel thème traité ou non par un conférencier, de façon ponctuelle ou par cycle), d'espaces d'accueil (écoute, soutien, conseils) avec ou sans les enfants, de services d'écoute téléphoniques... L'approche par thème fait ressortir entre autres les questions sur la petite enfance, la scolarisation et l'assiduité scolaire, la place de chacun des parents – père et mère – auprès des enfants, la « crise » de l'adolescence (gestion des conflits),

L'animation du dispositif des REAAP

■ **Le comité national de pilotage :** présidé par la Délégation interministérielle à la Famille (DIF), il comprend une quarantaine de membres (Cnaf, CCMSA, grandes associations partenaires – familles, parents d'élèves... –, centres sociaux, représentants des administrations, etc.). Il arrête les pistes de réflexion, d'animation et de rencontres, chaque tête de réseau représentée apportant sa contribution selon ses compétences propres. Il se réunit tous les trimestres.

■ **Un comité de pilotage restreint** regroupe aux côtés de la DIF et de la DGAS (Direction générale de l'Action sociale) les têtes de réseaux des pilotes des REAAP (dont la CCMSA). Il a pour mission de préparer les travaux du

comité national de pilotage, d'accompagner et de valoriser les pratiques des réseaux.

■ **Les comités départementaux d'animation :** présents dans chaque département, ils sont animés par un pilote unique ou en co-pilotage, leurs différentes modalités de fonctionnement témoignant de la diversité des partenariats.

■ Dans certains départements, ont été mis en place des **comités locaux d'animation** à l'échelle d'un canton, d'un pays, d'une commune; ils apportent une réponse à une demande d'animation de proximité en permettant de mettre en œuvre des actions collant au plus près au diagnostic effectué sur le territoire.



➔ la santé et les conduites addictives, les loisirs, les usages de l'Internet... Les objectifs visent prioritairement, à travers les échanges et les discussions, à rompre l'isolement des parents (particulièrement sensible en milieu rural), renforcer les liens familiaux et les relations avec les enfants, informer sur les services spécialisés et nouer des rapports avec les professionnels (notamment l'école), mobiliser autour d'un projet.



Les « Point Info Famille » s'inscrivent-ils dans ce cadre ?

M.L.G.R. : Tout à fait. Leur création a été décidée lors de la Conférence de la famille d'avril 2003 afin de favoriser l'accès de toutes les

familles à l'information et simplifier leurs démarches quotidiennes. Conçus comme des lieux d'accueil, d'information et d'orientation, ils ont pour mission d'offrir une information complète, actualisée et généraliste sur les services auxquels les familles peuvent avoir accès. Ce sont aussi des lieux d'orientation vers les dispositifs d'aide à la parentalité les plus adaptés à leurs besoins. En 2006 on recensera aux alentours de 600 points info famille labellisés disposant d'un site internet. La majorité d'entre eux dispose d'un espace dédié au sein de la structure de rattachement (commune, centre communal d'action sociale, associations...).

Propos recueillis par Chantal Guennec

[INTERVIEW]

Dans le département de l'Aveyron, la MSA est pilote du Réseau départemental d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Une fonction d'écoute et d'impulsion qui s'inscrit dans une dynamique partenariale et permet l'expression et la prise en compte de problématiques auxquelles sont plus spécifiquement confrontés les parents en milieu agricole. Entretien avec François Dubeau, directeur général de la MSA Tarn-Aveyron.

Un réseau partagé où chacun à sa place



© MSA Tarn-Aveyron

La MSA a été désignée pilote du REAAP départemental. Quelles raisons ont présidé à ce choix ?

François Dubeau : L'Aveyron est un département dans lequel le poids politique, économique et culturel de l'agriculture et de ses différentes composantes est important. La MSA par l'importance des prestations qu'elle verse – elles représentent une fois et demi le revenu brut aveyronnais – occupe une place très identifiée vis-à-vis des pouvoirs publics et de l'administration. Elle est par ailleurs très intégrée au tissu social aveyronnais grâce à une longue tradition de travail en partenariat avec les OPA, mais aussi avec le mouvement associatif et l'ensemble des institutions du département. Elle était donc un partenaire potentiel privilégié pour être tête du REAAP et

nous avons été sollicités par M^{me} La Préfète pour toutes ces raisons. Par ailleurs, l'exercice de cette fonction par la MSA concordait avec la volonté du conseil d'administration de diversifier la politique d'action sociale de la caisse qui, pour des raisons démographiques, était ciblée jusque-là essentiellement en direction des personnes âgées. Les administrateurs souhaitaient, à l'occasion de la création de l'allocation personnalisée d'autonomie et du transfert d'une partie de son financement au Conseil général, donner une plus grande impulsion à des actions en faveur des actifs, de la famille et de l'enfance. Le REAAP constituait donc le moyen de donner cette nouvelle direction à l'action sociale et de la mener en lien accru avec nos partenaires traditionnels et le soutien actif des pouvoirs publics.

Quelles actions menez-vous au sein du REAAP ?

F.D. : Nous avons procédé à la mise en place du REAAP en étroite concertation avec les différents acteurs locaux impliqués. Nous avons défini ensemble ce que devait être un réseau et la fonction de pilote. Nous sommes convenus que celle-ci consistait non pas à faire à la place des organisations existantes mais à s'appuyer sur leurs compétences et expériences. À partir de là, nos pistes de travail ont consisté à repérer et recenser les actions menées sur le département, à impulser une dynamique d'échange et de mutualisation des savoirs et des pratiques, à susciter avec les acteurs locaux de nouvelles initiatives en analysant les problématiques familiales autour de logiques de territoire, à proposer des formations aux acteurs locaux et à apporter un appui technique aux porteurs de projet, notamment aux petites associations isolées qui ont du mal à valoriser leur dossier. Le REAAP départemental s'est construit progressivement sur ces bases. La légitimité de la MSA comme tête de réseau a été consacrée par nos partenaires au fil des actions menées. Ils ont été confortés dans le sentiment qu'il s'agit d'un réseau partagé où chacun à sa place. Le REAAP atteint maintenant sa pleine vitesse de croisière. Au sein de la MSA, nous avons dégagé des moyens en temps et en compétences pour les consacrer à l'animation du réseau. L'expérimentation d'un comité local d'animation du REAAP vient d'être mise en place sur l'Ouest Aveyron. Une journée annuelle de valorisation des actions du réseau sera organisée au plan départemental pour susciter de nouvelles initiatives.

Cette fonction de tête de réseau a-t-elle un impact sur la politique d'action sociale de la MSA ?

F.D. : Le REAAP a conforté le travail que nous menions avec nos partenaires traditionnels et lui a donné une dimension nouvelle. Des dynamiques plus étroites se sont établies. C'est le cas notamment avec la Caf. Une charte de coopération a été signée entre nos deux organismes et nombre d'actions sont menées au titre des deux institutions, ce qui leur donne un poids plus important auprès des collectivités locales. Cette reconnaissance de la MSA comme un des acteurs majeurs de l'action sociale sur le département lui a également permis de faire passer le message de la défense de la ruralité et d'y faire adhérer les autres organismes. C'est vrai dans le cadre du REAAP, où des financements sont apportés à de petits groupes dans des zones rurales sur des problématiques plus spécifiques au milieu agricole, telle par exemple celle de la

grand-parentalité [voir article suivant]. C'est aussi vrai dans la politique sociale en faveur de la famille et de l'enfance. La Caf a ainsi accepté un partage de territoire avec la MSA pour impulser la signature des contrats enfance et temps libre et l'inclusion d'un volet prévention santé et d'actions intergénérationnelles (chacun sur ce territoire, parlant et agissant au titre des deux organismes). Par ailleurs, le REAAP a modifié la façon d'aborder les problématiques d'action sociale. Le volet parentalité est dorénavant systématiquement présent dans la réflexion du conseil d'administration sur l'action à mener.

« Donner une plus grande impulsion à des actions en faveur des actifs, de la famille et de l'enfance »



© Illustrations: Christophe Marchetti

Ainsi par exemple dans le cadre de l'aide aux aidants, la MSA s'interroge sur la prise en compte des difficultés rencontrées par les parents « aidants » dans leurs relations avec leurs enfants, compte tenu des contraintes de temps et d'attention imposées par la situation. Grâce au REAAP, l'action sociale de la MSA a acquis une dimension transversale qui prend en compte l'ensemble de la famille dans toutes ses composantes, et je veux ajouter que si, pour des raisons liées à des contextes différents, nous ne sommes pas tête de réseau REAAP sur le Tarn, nous avons le souci permanent d'agir dans le même esprit sur ce département. ■

Propos recueillis par Nicole Nolfo



Grands-parents ?

Dans le cadre du REAAP Aveyron, la parole est aussi donnée aux grands-parents qui, dans le milieu agricole, sont souvent partie prenante dans l'éducation de leurs petits-enfants. Zoom sur une action menée par la Fédération départementale Familles rurales.

Depuis 2003 dans le sud Aveyron, une vingtaine de grands-parents âgés de 60 à 75 ans se retrouvent une fois par trimestre environ pour débattre ensemble, avec le concours d'une intervenante, de leurs sentiments et préoccupations quant au rôle qu'ils occupent au sein de la structure familiale. « Ce groupe, explique Eliette Valentin, présidente de la Fédération départementale Familles rurales, s'est constitué à la demande des grands-parents suite à un groupe de parole de mamans. Celles-ci avaient décidé, au cours d'une de leurs réunions, d'aborder le thème de la parentalité sous un angle positif : celui du "bonheur d'être parents". Elles ont associé les papas à la réflexion et réalisé une cassette vidéo sur ce thème. La discussion à cette occasion s'est installée dans les foyers et les grands-parents ont aussi exprimé le souhait d'échanger entre eux sur les bonheurs mais aussi les préoccupations de la grand-parentalité. »

Éducateurs malgré eux

Les thèmes abordés à la demande des grands-parents lors des réunions-débats témoignent en effet – même s'ils éprouvent une joie profonde de la présence à leurs côtés de petits-enfants – d'une certaine difficulté à assumer sereinement leur rôle de grands-parents, car ses contours ne sont pas toujours très clairs. « Le sud Aveyron est composé en grande partie de cantons ruraux, précise Matthieu Lebrun, responsable adjoint de l'action sociale à la MSA Tarn-Aveyron et animateur du REAAP. Il existe peu de structures d'accueil pour la petite enfance et ce sont bien souvent les grands-parents qui sont sollicités pour la garde des enfants, notamment dans les familles exploitantes agricoles. Sur bon nombre de sujets – accompagnement scolaire, catéchisme, temps du repas, règles de politesse... – ils se retrouvent souvent malgré eux dans des situations d'éducateurs

vis-à-vis des enfants. Ce glissement de leur fonction de grand-parent vers celle de parent peut être douloureusement vécues par les parents, les grands-parents, mais aussi les enfants pour qui les repères peuvent paraître confus, voire contradictoires. » Autre sujet de préoccupation également exprimé par les grands-parents au cours de leurs rencontres : celui de la séparation des couples auquel ils sont fréquemment confrontés, comme les grands-parents du milieu urbain. « Ils prennent de plein fouet cette situation et en souffrent beaucoup. Ils se sentent à la fois impliqués et impuissants à agir, indique Eliette Valentin. Ce que viennent chercher les grands-parents dans ces rencontres-débats, ce ne sont pas des recettes, c'est l'échange. Il est important pour eux de savoir qu'ils ne sont pas seuls, que leurs interrogations sont partagées par d'autres. L'intervenante est là simplement pour les aider à exprimer leur pensée, à leur donner des éléments qui peuvent les faire avancer dans la réflexion... Le groupe est restreint et permet la parole de chacun. C'est souvent intense car il n'est pas dans la tradition des personnes âgées de se livrer facilement... » Au bout de 13 rencontres, le groupe n'est pas près de renoncer à ces rendez-vous. Cette initiative portée par Familles rurales va connaître de nouveaux développements dans l'est et l'ouest aveyronnais. Des associations locales vont prendre le relais de la Fédération départementale pour les organiser. Le thème de la grand-parentalité sera également prioritaire dans les appels d'offres du REAAP Aveyron pour 2006. ■

Ce que viennent chercher les grands-parents dans ces rencontres, c'est l'échange.



Eliette Valentin, présidente de la Fédération départementale Familles rurales.

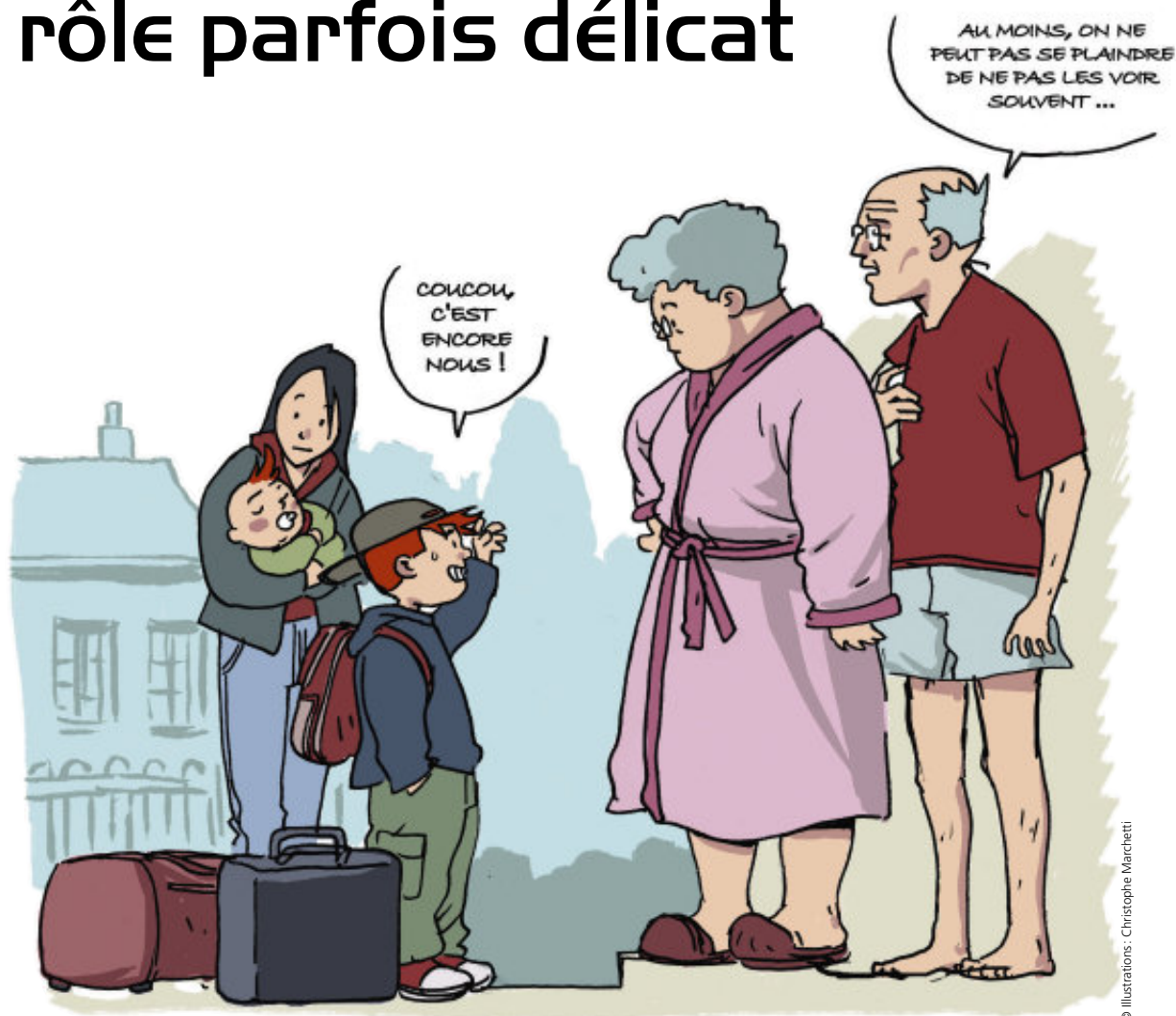
Les grands-parents se retrouvent souvent malgré eux dans des situations d'éducateurs vis-à-vis des enfants.



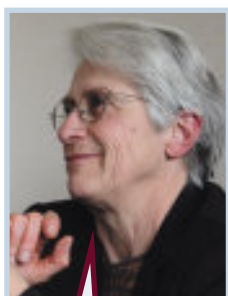
Matthieu Lebrun, responsable adjoint de l'action sociale à la MSA Tarn-Aveyron et animateur du REAAP.



Un rôle parfois délicat



© Illustrations : Christophe Marchetti



© Nicole Nolfo

Témoignage »»

Georgette Garric, administratrice de la MSA Tarn-Aveyron et vice-présidente de la Fédération départementale Familles rurales

Je ne suis jamais aussi satisfaite que quand j'accueille mes petits-enfants pendant les petites vacances scolaires par exemple...

« Je pense que la garde des petits-enfants est source de difficultés évidentes quand elle est permanente car ce n'est pas le rôle des grands-parents, mais en milieu rural beaucoup n'ont pas vraiment le choix. Ils vivent dans l'impossibilité ou la culpabilité de refuser cette aide qui leur est demandée par les enfants. Je crois aussi que des problèmes moins aigus mais réels se posent dans le cas de gardes occasionnelles répétées où le grand-parent joue en quelque sorte un rôle de bouche-trou et où l'enfant est déposé là sans vraiment avoir envie d'y être. Les conditions d'un échange profitable ne sont pas vraiment réunies et tout cela peut générer à la longue de l'amertume et des non-dits. De par mon expérience – je suis grand-mère de 10 petits-enfants – je sais que je ne suis jamais aussi satisfaite que quand j'accueille mes petits-enfants de façon prévue d'avance et pour une période dont la durée, comme les petites vacances scolaires par exemple, est suffisamment longue pour qu'un partage ait le temps de s'installer et que chacun puisse apprécier les apports respectifs des uns pour les autres. »



Témoignage >>

M^{me} Tulik, mère de famille anime un groupe de parole à Beaufort-en-Vallée

d'élèves, afin de recueillir leurs préoccupations et les aider à lancer des actions. L'idée maîtresse qui sous-tend l'ensemble est de susciter une démarche participative, comme c'est le cas avec les CDST. Le REAAP est là pour mobiliser les parents, les inciter à s'exprimer sur leurs préoccupations, les aider à faire émerger un projet en leur fournissant un appui méthodologique et logistique. Mais ce sont eux qui doivent apporter leurs solutions. »

■
Nicole Nolfo

« J'ai lancé un groupe de parole, il y a 3 ans. L'idée me tenait à cœur depuis longtemps. Je suis arrivée sur Beaufort il y a 8 ans et demi avec 4 enfants en bas âge et j'ai accouché ensuite de jumeaux. Je ne connaissais personne et les occasions de rencontrer d'autres mères étaient quasi inexistantes. J'ai beaucoup souffert de cet isolement social et, quand mes enfants ont grandi, je me suis promis d'aider les autres à en sortir. J'ai soumis mon idée à la responsable du centre social qui l'a acceptée et a mis à notre disposition une salle aménagée avec un tapis de jeu, des jouets, des petits sièges... pour que les femmes puissent venir, même avec leurs enfants en bas âge. La MSA m'a également proposé une formation à l'animation, indispensable pour permettre l'expression de chacune et réguler les débats. L'action a très rapidement intéressé les mamans. Elles tiennent maintenant beaucoup à ces rendez-vous où nous évoquons de multiples sujets : l'allaitement, l'apprentissage de la propreté, la fratrie, l'enfant face à un décès dans la famille, etc. C'est un moment de recul sur la vie de mère. En échangeant sur leurs pratiques, les mères gagnent en confiance dans leur rôle d'éducatrice. »

« Des mots pour se le dire... entre parents »

Être parent, aujourd'hui

Une épineuse question sur laquelle des parents ont, à l'initiative de la MSA, interrogé d'autres parents sur le canton de Noyant. Rendez-vous est pris pour un théâtre-forum.

Sur ce territoire composé de 15 communes rurales où vivent 6.000 habitants, « les structures collectives d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse sont très peu développées et les assistantes maternelles, en nombre insuffisant, explique Claudine Pézeril. Dans le cadre du plan d'actions avec les familles que la MSA a initié, les parents se sont exprimés sur ce sujet puis la réflexion a essaimé sur le rôle des parents, premiers éducateurs des enfants. Sont apparus une absence de repères éducatifs et l'isolement des parents face à leurs questionnements lié au peu d'occasions de rencontres entre eux ». Afin de mieux cerner leurs préoccupations, Claudine Pézeril a initié en juin 2005 une rencontre avec les directeurs d'école, les présidents d'associations de parents d'élèves et les socio-professionnels déterminant la mise en place d'un groupe de travail. Un questionnaire a été bâti autour de quatre thèmes : le respect et l'autorité parentale, l'accompagnement scolaire, les comportements des enfants, les conduites à risques. Les parents

étaient également amenés à préciser ceux auxquels ils attachaient le plus d'importance et à proposer des actions à mettre en place. « Le questionnaire a été diffusé à plus de 600 parents via les directeurs des écoles et le collège, indique-t-elle. Nous avons été surpris du fort taux de retour – 42% – malgré la contrainte, pour les parents des collèges, de devoir poster le questionnaire. Autre surprise de fond : nous étions quasiment convaincus que les conduites à risques des adolescents étaient une des préoccupations premières des parents. En réalité le premier thème qu'ils citent est celui du respect et de l'autorité parentale, les conduites à risques n'intervenant qu'en 4^e place. » La question de la restitution des résultats s'est ensuite posée : « Il fallait trouver un support qui puisse mobiliser le maximum de parents et qui débouche sur des initiatives basées sur des échanges pour répondre au souhait exprimé au travers de l'enquête. Le groupe a donc pensé faire appel à une troupe de théâtre interactif qui, au travers de

saynètes retraçant des situations familiales de la vie quotidienne, illustrera la problématique de l'autorité parentale. La représentation aura lieu fin mai 2006. L'idée est ensuite de créer des ateliers théâtre avec des parents volontaires. Ils seront amenés à jouer des situations liées à la fonction éducative, par exemple aux difficultés de communication avec leur enfant adolescent, puis à débattre avec les autres parents sur la façon de traiter le problème. Certains parents pourront proposer une autre alternative et rejouer la scène pour expliquer comment ils auraient fait. » Pour M^{me} Sohn, ancienne enseignante et présidente de l'association de parents d'élèves au collège de Noyant, « la formule théâtre-forum devrait susciter beaucoup d'échanges. C'est un grand enrichissement de participer à cette action basée sur la vertu de la parole. Nous en avons tous éprouvé un jour ou l'autre les bienfaits, il est important d'offrir cette possibilité à d'autres ». ■

Nicole Nolfo

Les relations parents-adolescents : pas toujours faciles

La Fédération départementale Familles rurales de la Corrèze a organisé un atelier vidéo sur les relations parents-adolescents. Pour mieux communiquer en famille.



© CCMSA/ Eric Audras

La MSA du Limousin a récemment été sollicitée pour apporter son soutien financier à une action pilotée par Familles rurales de la Corrèze dont l'un des objectifs est le développement d'actions autour de la fonction parentale en milieu rural. Pour répondre à la demande de parents souhaitant avoir des informations sur la relation parents/adolescents et désirant mieux communiquer avec leurs enfants, Familles rurales a proposé à toutes les associations du département d'organiser un atelier vidéo sur ce thème. Deux d'entre elles se sont manifestées, l'une à Merlines et l'autre à Beaulieu-sur-Dordogne.

Deux groupes, réunissant au total dix familles, ont été constitués pour participer à l'atelier sur les relations parents/adolescents. « Sur chaque lieu, la première rencontre a consisté en une séance de photos langage, explique Mélanie Flament, assistante de développement à la Fédération départementale Familles rurales et coordinatrice de l'action. Il s'agit d'une technique d'animation qui utilise un jeu de cartes avec des images et des messages très divers et généralistes (une assiette vide, une cigarette, des vêtements...). Les personnes choisissent une carte et doivent expliquer au groupe ce que cela évoque pour elles. Cela permet d'échanger entre les participants et de dégager ce qui les préoccupe le plus. » Des discussions qui ont suivi, les thèmes de l'orientation scolaire et de l'autonomie des adolescents (argent de

poche, moyens de locomotion...) sont nettement ressortis. Il a ensuite été proposé aux deux groupes de réaliser chacun un film de quinze minutes sur ce sujet. Ils ont choisi de mettre en scène des situations de la vie de tous les jours.

Apprendre à communiquer

Les courts-métrages, intitulés *Parents, adolescents : des mondes parallèles*, pour le groupe de Merlines, et *Parlons d'autonomie, parlons d'avenir. Clin d'œil sur des parents et leurs ados*, pour celui de Beaulieu, ont été rassemblés sur un même DVD. Celui-ci va maintenant servir de support à l'animation de soirées vidéo-débats. Il sera projeté devant une assemblée formée de parents et d'adolescents, afin d'échanger et d'engager le dialogue entre les deux générations. Le tout sous la direction d'un animateur qui répondra aux questions du public et en présence des familles qui ont participé à l'atelier vidéo et viendront témoigner. « Trois réunions sont prévues prochainement sur le département, précise Mélanie Flament. Mais avant, les deux groupes vont se rencontrer pour confronter leurs expériences et présenter cette action aux partenaires (Caf, MSA, DDASS, Conseil général, Familles rurales...), tous membres du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Le DVD pourra, en effet, être mis à la disposition des



partenaires s'ils le souhaitent, afin qu'ils l'utilisent pour animer des réunions d'information à l'attention des familles.

« L'atelier a été très apprécié par les parents et les adolescents. Les jeunes se sont pris au jeu et ont trouvé cela génial, poursuit Mélanie Flament. Cette activité a facilité la communication entre les parents et leurs adolescents. Elle a permis d'aborder des thèmes inhabituels et d'échanger entre parents sur l'éducation. Les ados reconnaissent qu'ils ont à la fois besoin de leurs parents pour leur donner un cadre, de sentir que ceux-ci sont présents et qu'ils peuvent compter sur eux. Mais ils ont aussi besoin que les parents mettent de la distance avec eux, qu'ils les laissent voler de leurs propres ailes, pour se construire en tant que futurs adultes. Pour les parents, communiquer est difficile, mais ils ont conscience qu'il faut tout faire pour y parvenir. » ■

Anne Pichot de la Marandais

18 actions soutenues par la MSA

En 2006, 24 actions, nouvelles ou reconduites, initiées par 17 porteurs de projets, vont être mises en œuvre sur le département.

La MSA apporte son soutien financier à 18 d'entre elles. Parmi ces actions :

- l'accompagnement à la fonction parentale dès la naissance ;
- la plateforme parents 19 (numéro vert et service accueil à la disposition des parents) ;
- l'atelier vidéo parents/adolescents ;
- la bibliothèque parentalité itinérante en milieu rural ;
- des soirées-débats et des ateliers autour de thèmes touchant à la parentalité ;
- des veillées en famille...



[INTERVIEW]

Béatrice Goron, assistante sociale à la MSA de la Corrèze, explique les relations entre le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et la MSA.

Quels liens la MSA entretient-elle avec le REAAP ?

Depuis la création du REAAP en Corrèze, la MSA participe au comité de pilotage et au comité technique et apporte une enveloppe financière annuelle.

La nouvelle organisation de ce réseau, mise en place en 2006, permet de créer un cadre plus propice à l'impulsion de projets, de favoriser les rencontres entre les associations locales et de faire remonter les besoins des familles. Quatre comités locaux ont ainsi été créés : deux à Brive, un à Ussel et un à Tulle. La MSA est représentée dans chacun d'eux et, en participant à leurs travaux, les quatre travailleurs sociaux MSA ont une vision plus précise du tissu associatif et institutionnel opérant dans le champ de la parentalité, ce qui optimise le travail partenarial.

Quels sont les autres avantages de cette réorganisation ?

Jusqu'à présent, les travailleurs sociaux de la MSA avaient peu l'occasion de rencontrer les familles autour de la parentalité, puisque ce travail est plus généralement attribué à ceux du Conseil général. Maintenant,

la possibilité de participer, sur le terrain, aux travaux du REAAP devient un excellent moyen pour porter les problématiques de nos adhérents, repérées en matière de parentalité, et d'amener ceux-ci à les exprimer. Dans un second temps, les travailleurs sociaux

de la MSA seront en mesure de permettre aux familles agricoles d'intégrer ces comités locaux, ce qui est un objectif essentiel du REAAP. Des projets pourraient également être menés avec les échelons locaux de la MSA, le réseau d'élus pouvant également favoriser le rapprochement des familles intéressées par un investissement au

niveau du REAAP. Autre nouveauté : la cellule d'animation départementale du REAAP – composée de représentants de la Caisse d'allocations familiales (Caf), de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et de la Mutualité française – avait essentiellement pour fonction de préparer l'événementiel (journée nationale, séminaires, conférences, formations, groupes de travail). Maintenant, elle va également servir de relais entre le terrain, où la MSA est présente, et les comités locaux, où la MSA est également présente. ■

Un cadre propice à l'impulsion de projets